



Sommaire :

- Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre

- Dernières Actualités

- Travaux et entretien de notre commune

- Eglise

- L'école est finie...

- Etat Civil

- Nouvelles de la Bibliothèque Municipale

- Informations des associations



Editorial du Maire

L'été est arrivé précipitamment avec des chaleurs caniculaires. Pour les personnes les plus vulnérables, pensez à rester dans un endroit frais, et hydratez-vous régulièrement.

La météo capricieuse n'a pas épargné notre beau village le samedi 4 juin. La grêle a endommagé de nombreuses toitures, voitures et autres. Ces dégâts sont pris en charge par vos assurances au titre des contrats « Grêle ».

Certains projets ont dû être reportés pour diverses raisons, le parking payant pour cause de délais trop courts et la restauration de l'église suite aux fouilles archéologiques. Les travaux de l'appartement des Cours sera réalisée à l'automne.

Les parkings des Cours du Bas et du refuge sont bien ombragés et bien finalisés à la grande joie de nos visiteurs. Il serait souhaitable qu'ils soient également utilisés par les salariés et même les riverains afin d'éviter les stationnements anarchiques qui dénaturent notre village.

Le temps file à toute allure...

Arrivée le 01.07.1992, Pascale Chassaing, Adjointe administrative principal a décidé de quitter sa fonction qu'elle occupait depuis 30 ans pour se consacrer à son autre activité.

Nous lui adressons tous nos remerciements et lui souhaitons plein épanouissement.

Notre institutrice va également nous quitter pour d'autres fonctions, nous lui souhaitons une pleine réussite.

Belle saison estivale à tous !!!



Contacts Mairie

29, Rue Grande
03140 CHARROUX

Mélo die vous accueille :

du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 10h00

Tel : 04 70 56 81 65

Port M. le Maire : 06 33 62 14 36

Email : mairiecharroux03@orange.fr

Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2022

CM du 31 janvier 2022 :

➤ DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

VU la démission de Madame Brigitte GOYET de ses fonctions de 1^{ère} Adjointe et de conseillère municipale présentée à Monsieur le Préfet de l'Allier le 27 novembre 2021 ;

VU l'acceptation de sa démission par Monsieur le Préfet de l'Allier en date du 10 janvier 2022,

Le **Conseil Municipal, DÉCIDE**, par 9 voix pour et 1 voix contre :

- La suppression du poste de 3^{ème} adjoint
- De fixer le nombre d'adjoints au Maire à deux.

➤ MAINTIEN D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRIE DEVENU VACANT DÉTERMINATION DU RANG DU NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

Le **Conseil Municipal**, par 9 voix pour et 1 voix contre, **DÉCIDE** que le nouvel Adjoint au Maire prendra place au même rang que l'élu qui occupait le poste devenu vacant.

➤ ÉLECTION DU 1^{er} ADJOINT

Premier tour de scrutin : **M. BRIOT Clément est candidat**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 10 - Bulletin(s) blanc(s) ou nul(s) : 2 - Suffrages exprimés : 8 - Majorité absolue : 5

M. **BRIOT Clément**, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin a été proclamé **premier adjoint** et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ DÉSIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- M. GILIBERT Jacques, Maire (Titulaire)
- M. BRIOT Clément, 1^{er} Adjoint (Suppléant).

➤ ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT ET ASSOCIATIONS

◆ **SICTOM SUD-ALLIER** : M. GILIBERT Jacques, délégué titulaire ;
M. BRENAUDIÈRE Richard, délégué suppléant.

◆ **SIVOM SIOULE ET BOUBLE** : M. GILIBERT Jacques – M. BRIOT Clément, délégués titulaires ;
M. BRENAUDIÈRE Richard – M. GUYON Benjamin, délégués suppléants.

◆ **SDE 03** : M. BRIOT Clément, délégué suppléant.

◆ **SIVOS ST-BONNET-DE-ROCHEFORT / CHARROUX** : Mme MATHURIN Françoise, déléguée suppléante.

◆ **CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.)** : Mme BARP CASTANIÉ Christine, déléguée titulaire.

◆ ASSOCIATION DU « MUSÉE DE CHARROUX ET DE SON CANTON »

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres et un pouvoir, **DÉSIGNE** :

Mme ROTHMUND Valérie pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association du « Musée de Charroux et de son canton ».

◆ **CORRESPONDANT DÉFENSE** : Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres, **DÉSIGNE** :
M. BRIOT Clément, Correspondant Défense.

➤ RÉHABILITATION D'UN APPARTEMENT SIS « LES COURS »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un des quatre logements communaux sis 14, cours Boirot-Lacombe, qui a été libéré fin juin 2021, est à rénover.

Devis des travaux H.T. : Entreprise BARTHOUX (Plafonds/Peinture/Sols/Murs) : 18 671,17 €

Entreprise MAZEAU (Salle de bains/WC/Electricité/Cuisine) : 13 336,00 €

Entreprise Créa Synergie (Diagnostic énergétique) : 183,33 €

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir, **ARRÊTE** le plan de financement de l'opération comme suit :

Montant des travaux : **H.T. 32 190,50 €** **T.T.C. 35 243,56 €**

RESSOURCES	
Conseil Départemental	8 211,45 €
Fonds de concours Communauté de Communes	5 000,00 €
Total des aides publiques	13 211,45 €
Ressources propres de la Commune	22 032,11 €
Total général T.T.C.	35 243,56 €

Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2022

CM du 31 janvier 2022 (suite) :

➤ **ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

Afin de préparer le budget, le Conseil Municipal souhaite s'orienter dans les différentes dépenses suivantes :

- ◆ Église : Le programme de travaux reste d'actualité et inchangé.
- ◆ Appartement : Rénovation d'un appartement situé Cours Boirot Lacombe.
- ◆ Salle d'animations : Achat de rideaux occultants.
- ◆ Ecole : Achat d'une table de ping-pong.
- ◆ Parkings : Une entreprise a fait parvenir des devis afin d'équiper les parkings. Il faut prévoir une consultation pour avoir d'autres propositions. Plusieurs possibilités d'équipement :
 - barrières et bornes de paiement sur les 2 parkings,
 - une seule borne de paiement et barrières sur les 2 parkings,
 - un seul parking payant.

La signalétique sera également à planifier.

◆ Mairie : Afin de prévoir la restauration du bâtiment de la Mairie, l'Agence Technique Départementale de l'Allier (A.T.D.A.), avec laquelle la commune a une convention, a préparé une étude de faisabilité pour la consultation d'une maîtrise d'œuvre.

◆ Matériel : Tracteur tondeuse en 2022 ou 2023 (demande de devis).

◆ Personnel : Suite à la demande de démission de Mme Pascale CHASSAING au 30 juin 2022 et afin de mutualiser les services, l'agence postale, en accord avec la Poste, sera installée à la mairie.

Le départ de M. Jean-Michel DUGNE en retraite est prévu en 2023, son remplacement devra être anticipé et à prévoir courant de l'année.

◆ Assainissement :

- Station : travaux d'enrochement du fossé de déversoir d'orage ainsi que la pose d'un compteur volumétrique,
- Réseaux : pose d'un regard rue de la Poulaiellerie.

➤ **CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER APPARTENANT AU DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la volonté de mettre en vente le garage communal sis 1, Impasse Prennaire.

CONSIDÉRANT la proposition d'achat de Monsieur BLANCHET et Madame ARNAUD d'un montant de 24 000 € net vendeur ;

CONSIDÉRANT la proposition d'achat de Monsieur CHANDIOUX, SARL Safran de Charroux, d'un montant de 22 500 € net vendeur ;

CONSIDÉRANT qu'au jour de la présente séance du Conseil Municipal il n'a pas été reçu d'autre proposition d'achat de ce bien ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,

- **DÉCIDE** la cession de la propriété immobilière sise 1 impasse Prennaire à Charroux, cadastrée E 342 d'une superficie de 82 m², dans le respect des règles du droit civil régissant la cession immobilière et dans le respect des dispositions inhérentes à la qualité de personne publique du vendeur,

- **ACCEPTE** la cession de ce bien immobilier au profit de Monsieur Julien BLANCHET et de Madame Candice ARNAUD, demeurant 15 rue Prennaire 03140 Charroux, moyennant la somme de 24 000 € (vingt-quatre mille euros),

- **DIT** que l'acquéreur règlera en sus les frais de notaire,

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

◆ Pour les 40 ans de l'association des « Plus Beaux Villages de France », la promotion de 40 manifestations est prévue. Charroux inscrira la fête artistes / artisans pour relancer l'Amicale des Monuments Historiques.

L'association propose également la nuit romantique. Un partenariat des hébergeurs avec les restaurateurs est envisagé.

◆ Journée Européenne des Métiers d'Art : 3 artisans sont inscrits pour le week-end du 2 et 3 avril : Avec Styles, Terres de Couleurs et Des mots d'émaux.



Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2022

CM du 22 mars 2022 :

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne se propose d'être le coordonnateur d'un groupement de commandes relatif à la maintenance et à l'achat d'extincteurs. Elle assure l'organisation et la mise en œuvre de la procédure de passation du marché public nécessaire au choix du prestataire jusqu'à la notification dudit marché. Chaque membre du groupement demeure responsable de l'exécution de ses propres prestations objet du marché ainsi que du règlement des dépenses correspondantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et un pouvoir, propose :

- **D'ACCEPTER** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes relative à la maintenance et à l'achat d'extincteurs annexée à la présente délibération ;
- **D'ADHÉRER** au groupement de commandes ;
- **DE S'ENGAGER** à régler les sommes dues au titre des commandes dont la collectivité est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

➤ COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DES GESTIONS 2021 : Approbation et vote AFFECTATIONS DE RÉSULTATS

- Budget Assainissement :

Résultat de clôture (= Recettes – Dépenses)		Affectation résultats
Investissement	13 798.95 €	Report excédent
Fonctionnement	6 278.53 €	Report excédent
Résultat global	20 077.48 €	

- Budget Commune :

Résultat de clôture (= Recettes – Dépenses)		Affectation résultats
Investissement	159 111.15 €	Report excédent
Fonctionnement	132 290.38 €	Mise en réserve
Résultat global	291 401.53 €	

➤ PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

◆ Afin d'équiper la salle d'animations de rideaux occultants, la SARL SPEEDWAY propose un devis avec 2 rideaux de porte, 2 rideaux de scène, 4 rideaux de séparation pour un montant H.T. de 2 063,00 € soit **2 475,60 € T.T.C.**

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour ce devis.

◆ **TRAVAUX SUR CHEMINS RURAUX :**

Afin de préserver nos chemins ruraux, la SARL MA TP, domiciliés à Chezelle, propose un devis afin de réaliser 4 550 mL de curage de fossés et 5 poses de buses pour un montant H.T. de 6 160,00 € soit **7 392,00 € T.T.C.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et un pouvoir.

◆ **PARKINGS :** En attente d'un devis pour un autre système que proposé par l'entreprise FLOWBIRD.7

◆ **ACQUISITION TRACTEUR TONDEUSE :**

La SARL Badoche Racca, domicilié à Bellenaves, propose la reprise du tracteur tondeuse ISEKI modèle SXG 19 qui a environ 2 600 h, pour un montant de 5 000 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et un pouvoir,

- **AUTORISE** M. le Maire à procéder à l'acquisition du Tracteur Tondeuse ISEKI modèle SXG 326 – 23 CV pour un montant de 18 900,00 € H.T. soit **22 680 € T.T.C.**

- **ADOpte** le plan, de financement tel que défini ci-dessous :

▫ Montant prévisionnel du matériel :

13 900,00 € H.T. 16 680,00 € T.T.C.

RESSOURCES	
Conseil Départemental	5 000.00 €
Ressources propres de la Commune	11 680,00 €
Total général T.T.C.	16 680,00 €



Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2022

CM du 22 mars 2022 (suite) :

➤ **INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES**

A l'initiative du SAGE Sioule, un inventaire participatif des terrains a été réalisé afin de déterminer les zones humides de la commune de Charroux. Une consultation publique a ensuite été organisée en janvier afin que chacun puisse prendre connaissance de la cartographie d'inventaire à formuler d'éventuelles remarques.

Après avoir pris connaissance de la cartographie d'inventaire des zones humides,

CONSIDÉRANT qu'aucune remarque n'a été formulée lors de la consultation publique,

Le **Conseil Municipal**, par neuf voix pour dont un pouvoir et une voix contre, **ADOpte** la cartographie des zones humides proposée telle que jointe à la présente délibération.

➤ **COMPTE RENDU DES REUNIONS DIVERSES**

◆ **SICTOM SUD-ALLIER** : M. le Maire informe que la taxe des ordures ménagères va augmenter car la commune de Bayet a instauré une taxe par tonne de déchets brûlés.

◆ **AGENCE POSTALE** : Suite à différents rendez-vous avec les services de la Poste, le transfert de l'agence postale sera pris en charge par la Poste d'ici juin prochain et se trouvera dans le bureau face à l'entrée de la mairie.

CM du 05 avril 2022 :

➤ **BUDGET ASSAINISSEMENT – PARTICIPATION ANNUELLE AUX FRAIS D'INVESTISSEMENTS**

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir, **DÉCIDE** de porter le montant de la participation annuelle aux frais d'investissements à la somme de **50 € H.T.** à compter de 2022.

➤ **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – ASSAINISSEMENT**

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	33 115,95 €	49 943,53 €
Restes à réaliser	13 798,00 €	0,00 €
Recettes :	46 913,95 €	49 943,53 €

➤ **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022**

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir, **de ne pas augmenter** les taux d'impositions des contributions directes, à savoir :

Taxe foncière (bâti)	41,90 % pour un produit attendu de 194 248 €
Taxe foncière (non bâti)	42,15% pour un produit attendu de 22 382 €

➤ **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – COMMUNE**

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	672 915,15 €	398 611,00 €
Restes à réaliser	7 000,00 €	0,00 €
Recettes :	574 314,15 €	398 611,00 €
Restes à réaliser	105 601,00 €	0,00 €

➤ **MODIFICATION DES STATUTS DU SIESS**

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de modification des statuts du SIESS (Syndicat Intercommunal d'Équipement Scolaire et Sportifs) du Collège de Bellenaves, projet adopté le 23 mars 2022 par les membres de ce syndicat. Il est ensuite demandé aux membres de l'assemblée d'émettre un avis sur cette modification.

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir, **ÉMET** un avis favorable à cette proposition.

Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2022

CM du 17 mai 2022 :

➤ **PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL**

Le **Conseil Municipal**, par 9 voix pour et 1 voix contre, **DÉCIDE** d'émettre un **avis favorable** au projet d'implantation par la société URBA301 d'une centrale photovoltaïque au sol située au lieu-dit « les Bassates ».

➤ **LOCATION DU LOCAL « LA POSTE »**

Suite au transfert de l'Agence Postale dans les locaux de la Mairie, l'ancien local est vacant et disponible à la location. M. le Maire indique avoir reçu une demande de **Mme Patricia SPANIOL**, créatrice d'objets de décoration, pour une location commerciale à compter du 1^{er} septembre 2022 pour un loyer mensuel de 260 €, charges non comprises.

Il indique également, qu'en accord avec Mme SPANIOL, les frais d'électricité et de remboursement d'ordures ménagères ainsi que les travaux de réagencement seront pris en charge par la locataire.

Une autorisation temporaire d'occupation pour une durée de 1 an renouvelable mensuellement par tacite reconduction, sans toutefois pouvoir dépasser une durée totale de vingt-quatre mois sera conclue dans un premier temps, suivie d'un bail commercial.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette décision.

Une réflexion d'aménagement de l'ensemble du bâtiment sera mise en œuvre dans les prochains mois.

➤ **COMPTE RENDU DES REUNIONS DIVERSES**

◆ **MUSÉE** : Mme ROTHMUND fait part des différentes doléances émises envers la mairie : peintures des menuiseries extérieures, fuites à l'entrée, 2 fenêtres du 1^{er} étage à changer, etc..

La réfection des peintures sera réalisée par un chantier d'insertion que M. le Maire est chargé de faire intervenir.

A la demande de Mme ROTHMUND, les copies de factures d'électricité seront adressées pour information au Conseil d'Administration de l'Association du Musée.

Également les spots au sol des différents bâtiments publics et/ou historiques ne fonctionnant plus, un devis sera demandé au SDE03 afin de procéder au remplacement de ces derniers.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

◆ **BROCANTE** : bilan de la Brocante 2022 en signalant qu'à ce jour, il manque une facture de la boulangerie :

Dépenses	5 077,70 €
Recettes :	14 215,00 €
Bénéfice net	9 137,30 €

Remerciement à la Moutarderie pour son don de 200 €.

◆ La saison estivale débute, le Conseil Municipal rappelle aux commerçants et artisans de ne pas installer leurs stops trottoirs sur les voies publiques.



CM du 14 juin 2022 :

➤ **SDE03 – CONVENTION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR « L'ACHAT D'ÉNERGIES »**

La commune avait signé une convention avec le SDE03 pour l'achat de l'électricité de la salle d'Animations.

A ce jour, 4 conventions de groupements de commande sont en vigueur. Il convient d'apporter plus de lisibilité aux adhérents sans alourdir les démarches préalables au lancement des consultations. Il est ainsi proposé d'adopter une nouvelle convention de groupement de commandes, multi-énergies et indépendantes du niveau de puissance, qui simplifiera les relations entre les membres du groupement et le SDE 03.

Le **Conseil Municipal**, oui l'exposé de Monsieur le Maire, présentant la convention de groupement de commandes pour « l'achat d'énergies », après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et deux pouvoirs, **DÉCIDE** d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour les achats d'énergies, annexée à la présente délibération.

Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2022

CM du 14 juin 2022 (suite) :

➤ **CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT SUITE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

Compte tenu du futur départ en retraite de M. Jean-Michel DUGNE et le remplacement des agents pendant leurs congés annuels, il convient de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique à temps complet à raison de 35 heures dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi n° 84-53 précitée.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres présents et deux pouvoirs,

- **DÉCIDE** de créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique, suite à l'accroissement temporaire d'activité, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35 heures, à compter du 01 Août 2022 pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter le personnel contractuel et à fixer le niveau de rémunération selon la nature des fonctions et de l'expérience professionnelle

➤ **HANGAR RUE DU CIMETIÈRE – ACHAT D'UNE ALARME**

Entreprise	Matériel - Frais d'installation H.T.	Matériel – Frais d'installation T.T.C.	Abonnement mensuel T.T.C.
Protection 24	199,00 €	238,80 €	47,88 €
Vérisure	299,00 €	358,80 €	58,80 €
BS Groupe	1 654,00 €	1 984,80 €	2,00 €

Afin d'équiper le hangar d'un système d'alarme anti-intrusion, M. le Maire souhaite passer commande auprès de BS Groupe à St Pourçain S/Sioule pour un montant de 1 984, 80 € T.T.C. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

➤ **ASSAINISSEMENT – ACHAT POMPE DE RELEVAGE**

La pompe de relevage Cours Boirot Lacombe est en panne et il convient de procéder à son remplacement. On est en attente d'un devis.

➤ **RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE**

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres présents et deux pouvoirs,

- **ADOpte** le programme de travaux « Réhabilitation du bâtiment de la Mairie » et son plan de financement tel que défini ci-dessous : Estimatif prévisionnel des dépenses : 600 000 € H.T. 720 000 € T.T.C.

RESSOURCES	
Etat – Dotation d'équipement des territoires ruraux	210 000 €
Conseil Régional	100 000 €
Conseil Départemental	180 000 €
Total des aides publiques	490 000 €
Ressources propres de la Commune	110 000 €
Total général H.T.	600 000 €

- **DÉCIDE** d'inscrire au budget communal 2023 le financement correspondant,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires auprès de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de l'Allier et à procéder à la signature de tous documents afférents au projet.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre et à signer tous documents nécessaires.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

◆ **MODALITÉS DE PUBLICITÉ DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES :**

Le maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité. A compter du 1er juillet 2022, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité. Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Le maire propose au conseil municipal de choisir la publicité, **par affichage sous la halle**, des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel. Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres présents et deux pouvoirs, **DÉCIDE** d'adopter la proposition du maire qui sera appliquée à compter du 1er juillet 2022.

Dernières Actualités

1. Déménagement de la Poste :

Suite au Conseil Municipal du 23/11/2021, nous vous informons du projet de rénovation de la Mairie. Les différentes phases évoquées ont pu démarrer.

Le déménagement de l'Agence Postale Communale s'est fait. Mélodie a intégré son nouvel espace de travail début juin. Les horaires restent identiques : **Du Lundi au Vendredi de 10h30 à 12h30.**

Pendant sa période de congés estivales, **du 16 août au 02 septembre**, la plage horaire sera modifiée :

Du mardi 16 au lundi 29 août inclus : de 13h à 15h du lundi au vendredi

A partir du mardi 30 août reprise des horaires habituels

Après des travaux de rafraîchissement, Mme Patricia SPANIOL, artiste en sculpture de fil de fer et habitante de Charroux devrait ouvrir les portes de son atelier à partir du 15 Septembre 2022.



2. Fleurissement :

Repenser un peu le fleurissement de notre commune ; l'idée n'est pas de tout changer cette année mais d'arriver à mettre des plantes vivaces qui a plus ou moins long terme demanderont moins de temps d'entretien et donc de réduire certaines dépenses.



C'est pourquoi début Mai, un petit tour du village a été réalisé avec Matthieu et des idées nouvelles ont été proposées. L'embellissement de notre village est l'affaire de tous. Nous remercions tous les habitants qui participent à la mise en valeur de leurs rues.



Travaux et entretien de notre commune

3. Déchets verts et gravats :

Suite à de nombreux abus concernant la dépose des déchets verts et des gravats, il a été décidé de clôturer cette décharge communale située sur la Z.A.D. L'accès pour la dépose des déchets verts et gravats sera réglementé pour les riverains avec un accès possible 1 ou 2 fois par mois. Ceci sera défini ultérieurement.

4. Enrochement :

Les travaux d'enrochement du fossé, situé à la sortie de la station d'épuration, ont été réalisés par l'entreprise MATP Terrassement, et sont à présent terminés.



5. Travaux des chemins communaux :

L'entretien des chemins de notre village est une des compétences communales.

Certains chemins ruraux ont fait l'objet d'entretien au début du Printemps. Il a été décidé de procéder au broyage des pierres déposées sur la Z.A.D et de combler les nombreux trous. Ces travaux ont été réalisés par l'ETAF Brenaudière.



6. Quelques travaux par nos employés communaux

- ◆ Réfection du portail du cimetière
- ◆ Rescellement de la croix du Bd du Nord



Eglise

7. Travaux de l'Eglise :

Le rapport de diagnostic réalisé par le SAPDA (Service d'Archéologie Préventive du Département de l'Allier) a été réceptionné à la mairie.

Le Préfet de Région dispose à compter du 6 avril 2022, date de réception du dit rapport, d'un délai de 3 mois pour donner son accord pour la poursuite des travaux.



L'école est finie....

Pour la rentrée 2022-2023 se fera le 1^{er} septembre 2022, l'effectif du RPI sera de 88 élèves répartis comme suit :

Classe		Effectif Total
2 TPS – 10 PS	8 MS	20
13 GS	7 CP	20
12 CE2	13 CM1	25
9 CE1	14 CM2	23

Mme Elodie GÉRARD, Maîtresse de Charroux a annoncé son départ. Elle sera remplacée par Mme Cécile VERGEZ à la rentrée prochaine qui gèrera la classe des CE1 et CM2.

M. le Maire de Charroux remercie Mme GÉRARD pour son investissement dans cette école. Il se dit très heureux d'avoir travaillé durant ces 6 années avec elle, et regrette son départ.

État Civil

NAISSANCES :

- **Romane**, Léa, Élinore **LEVÊQUE** née le 12 janvier 2022, domiciliée 19, rue du Champ Bardon

DÉCÈS :

- **Lucien**, René **JAQUILLARD** décédé 13 février 2022, domicilié 5, rue des Vignaux
- **Suzanne**, Marie **RAVAZY** veuve **MARTEL** décédée le 28 février 2022, domiciliée 7, rue Saint Antoine
- **Joseph**, Antoine, Maurice, André **BROC** décédé le 11 avril 2022, domicilié 11, rue des Mailles

Nouvelles de la Bibliothèque Municipale

Romans, policiers, documentaires, nouveautés, BD, albums pour les plus jeunes... Notre fonds « Médiathèque départementale » a été récemment renouvelé et un grand choix s'offre à vous pour l'été...

A partir de juillet, nous vous recevons :

Le mercredi de 18h à 19h et le samedi de 14h30 à 16h.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter... nous acceptons tous les volontaires amoureux des livres et de la lecture et tout est gratuit !

Vous pouvez également vous servir ou échanger des livres 24h/24h dans la boîte à livres située sous la halle.
Pour nous joindre : Sylviane Meunier, responsable de la bibliothèque (tél : 06 72 50 55 17)

Informations des associations



Amicale des Monuments Historiques et des Sites de Charroux

Après 2 années de COVID 19, les membres de l'Amicale des Monuments Historiques ont travaillé ces derniers mois sur l'organisation de la fête « ARTISTES ET ARTISANS D'ART » qui aura lieu le dimanche 7 août 2022.

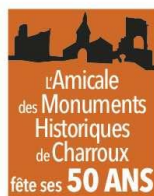
Cette année, nous fêtons les 50 ans d'existence de l'Amicale ainsi que les 30 ans de la fête.

Pour l'occasion celle-ci sera plus festive. Plusieurs compagnies seront présentes : la compagnie du pinson (contes pour enfants), la compagnie MORIQUENDI (spectacle de rue), la société FOX et l'effet papillon (escape-game), l'association « Auvergne Béhourd » (combats médiévaux) ainsi que le groupe de jazz « Les Grolles » (animation du repas de midi).

Autre changement par rapport aux années précédentes : choix plus sélectif des artistes et artisans d'art qui présenteront leur passion et leur savoir-faire dans les cours privées de CHARROUX.

Dimanche 7 août 2022

Entrez dans
les cours et
jardins privés
de **CHARROUX**
un des plus beaux villages de France dans l'Allier



Au programme : démonstrations et échanges Restauration sur place



Entrez dans
les cours et jardins privés
de **CHARROUX**

Dans les cours privées de CHARROUX signalées par un panneau, 40 artistes et artisans d'art (peintres, plasticiens, graphistes, illustrateurs, sculpteurs, céramistes, tailleurs de pierres, verriers, potiers, fileuse sur porcelaine, osiériste, coutelier, éditeur, travail sur bois, bijoux, travail du cuir) vous feront partager leur passion et leur travail. Suivez les flèches.



COMBATS MEDIEVAUX

<https://auvergnebehourd.com.wordpress.com/>

AUVERGNE BEHOURD vous fera découvrir un sport de combat « le behourd » impliquant l'utilisation d'armes et d'armures issues du Moyen-Âge en respectant l'authenticité historique. Toute la journée. GRATUIT

LA CHASSE AUX TRESORS

www.fox-effetpapillon.fr

Escape game organisé par Fanny LECOMTE alias FOX et l'effet papillon. Découvrez en famille le patrimoine et les secrets de CHARROUX. Participation : 1€/personne. Inscription sur place.

Restauration et buvette sur place. Dînez en musique avec les Grolles, orchestre de jazz New Orleans.



LA COMPAGNIE COMME UN PINSON
[\(facebook.com/ciecommeunpinson/\)](https://www.facebook.com/ciecommeunpinson/)

Spectacle « Jardin, poème à danser » Promenade douce et ludique où les mots se goûtent et les mouvements se jardinent avec simplicité et complicité, le jeune public et ses « entourants » sont invités à partager élan et pépiements.

2 représentations : 11h00 et 15h00
Limité à 35 personnes par représentation.
Participation : 1€/personne.
Inscription sur place.

ART MEDIEVAL

Les églises peintes de Bourbonnais se révèlent à vous. Suivez la route à travers l'exposition dans l'église de Charroux. Blog : www://repb03.free.fr



LA COMPAGNIE MORIQUENDI
www.compagnie-moriquendi.com

Parade et déambulation : Echassiers, jongleurs musiciens et comédiens. Toute la journée. GRATUIT

Pour tous renseignements, contacter l'Office de Tourisme de Charroux
04.70.56.87.71
<http://www.valdesioule.com>

Ne pas jeter sur la voie publique

Informations des associations



Musée de Charroux et de son canton

5 Rue de la Poulaiellerie 03140 CHARROUX
www.musee-charroux.net avec accès à la visite virtuelle,
Facebook : Musée de Charroux en Bourbonnais et Instagram.

En 2022 l'Association du Musée de Charroux fête ses 40 ans : en effet c'est en août 1982 que les 3 premières salles du Musée de Charroux et de son Canton ont été inaugurées. LA MONTAGNE et LA SEMAINE DE L'ALLIER ont consacré à cet anniversaire des articles enthousiastes.

Pour fêter ces 40 ans de bénévolat et de développement – il y a maintenant 14 salles dans deux bâtiments et des centaines d'objets exposés avec les explications sur fiches, audio-guides ou tablettes – Michael Nerlich et Florent Dolidon ont créé un diaporama que nous avons présenté avec une exposition de photographies sur les stands tenus au Salon des Patrimoines bourbonnais à Moulins et au Salon du tourisme local à Gannat.

L'entrée du musée – après la fin des obligations dues à la pandémie – a été dégagée et réinstallée, la banderole imaginée pour les 40 ans accrochée. Le diaporama peut se voir à présent sur l'écran tactile à l'entrée du musée.

Le pressoir exposé dans le jardin fleuri (par Claudie et Jean-Pierre Pioffet) a été partiellement restauré par Altus.

Le musée a ouvert le 2 avril et nous avons engagé en service civique Nicolas Labrousse dont l'accueil est unanimement salué par les visiteurs. Nous recevons en stage Eloïse Valnaud, étudiante en troisième année de licence tourisme.

L'Assemblée générale de l'Association du Musée a eu lieu le 14 mai, suivie de la Nuit des Musées où nous avons organisé une déambulation historique à partir du monument aux morts inauguré il y a cent ans.

Nous invitons anciens et nouveaux habitants de Charroux à venir découvrir ou redécouvrir l'histoire de Charroux, du castrum gallo-romain à aujourd'hui, en passant par la ville franche et le chef-lieu de canton à la Révolution, et à admirer le Christ du Toral, la mystérieuse belle nue inconnue, le sarcophage mérovingien ou celui des Templiers, la tour de défense, les caves communicantes, les ateliers ou la vitrine des pompiers.

Tarifs : Adultes 4 € (audio-guide ou fiches) ou 5 € (avec tablette tactile et Charroux en 3D)

Tarif réduit (handicapé, étudiant) : 3 €.

Tarif groupe adultes à partir de 8 personnes : 2,50 € par personne
Gratuité jusqu'à 16 ans - ainsi que pour les membres de l'Association du Musée de tous âges !



Saison 2021-2022 au yoga

Malgré les contraintes liées à la pandémie, nous avons pu pratiquer presque normalement notre yoga et cette saison s'est conclue le 24 juin dernier avec une belle fête conviviale qui a réuni une trentaine de membres de l'association autour de Martine pour son dernier cours à Charroux après 12 saisons de bons soins. C'était aussi l'occasion de fêter la création de notre association (9 ans déjà !) et d'envisager la continuité des cours de yoga avec un nouveau professeur, Cyril Noyelle qui viendra dès septembre assurer les cours aux mêmes horaires le vendredi en fin de journée (2 cours de 17h à 20h).

Avant de prendre rendez-vous pour la saison prochaine, si vous le souhaitez, vous pouvez vous joindre à nous pour le stage organisé par Martine et moi-même, **lundi 25 juillet de 9h à 16h30** à Charroux (stage organisé depuis 2011 annulé en 2020 & 2021). **Attention le nombre de places est limité !**

Si vous êtes intéressé(e) par ce stage ou les cours de septembre, n'hésitez pas à me contacter :

Sylviane MEUNIER - tél. 04 70 56 89 73 ou 06 72 50 55 17 ou « sylvianne.meunier@wanadoo.fr »

